



PLANTE À FLEURS

ÉTANGS

MENACÉE EN RÉGION

DESCRIPTION



Plante **vivace** aquatique

Floraison : de **juillet** à **septembre**, pollinisée par les insectes ou le vent, fruits dispersés par l'eau.

Taille : peut atteindre **1m** de haut à la floraison (partie immergée comprise).

Particularités : douée de multiplication végétative grâce à des bourgeons allongés (turions, voir photo ronde) se détachant en automne et capables de former une nouvelle plante au printemps suivant.

Usages : non connus.

CONFUSIONS POSSIBLES

Avec les Plantains d'eau (*Alisma spp.*) ou le Petit nénuphar hors période de floraison (*Hydrocharis morsus-ranae*, photo ci-dessous) ; la nervation des feuilles lève l'ambiguïté.



La Caldésie à feuilles de parnassie

Caldesia parnassifolia (L.) Parl. 1860

La Caldésie à feuilles de parnassie est une plante aquatique dont les feuilles flottantes forment des tapis à la surface des étangs peu profonds, à la manière des nénuphars. Le Centre-Val de Loire accueille la grande majorité des populations françaises, principalement en Brenne, mais aussi quelques stations en Sologne.

ÉCOLOGIE

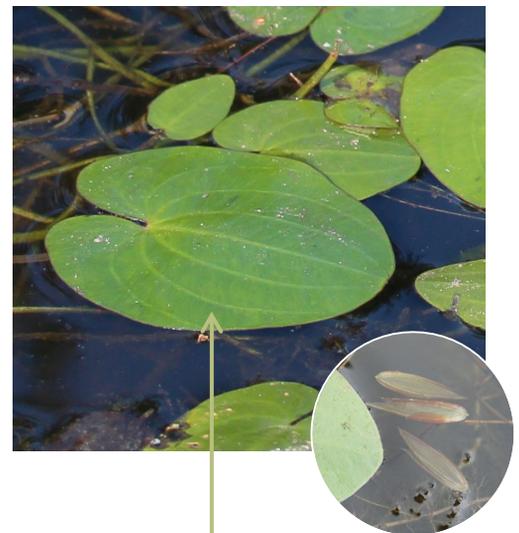


La Caldésie fréquente les **rives peu profondes des étangs**, sur des sols riches en sable et dans des **eaux limpides**, plutôt acides et peu chargées en éléments nutritifs. Elle se développe souvent en condition d'abris, sous les roseaux, les joncs ou les touffes de grands Carex. Elle supporte les variations annuelles du niveau d'eau, voire l'exondation, pour peu que la vase reste humide.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



Hampe florale étagée, à fleurs munies de **3 pétales blancs à rosés, frangés au sommet**



Feuille flottante à limbe d'une dizaine de cm de long, à base en cœur et à nervures arquées, partant toutes de l'encoche et convergeant vers le sommet

MENACES

Les 3 principales menaces pesant sur la Caldésie sont :

- L'intensification de la gestion piscicole des étangs, dont la **surcharge en poissons herbivores** (Carpe amour).
- La concurrence avec les plantes exotiques envahissantes, en particulier les **Jussies**, capables de recouvrir intégralement les étangs peu profonds.
- L'**Ecrevisse rouge de Louisiane**, nouvellement arrivée en Brenne, dont les activités de fouissage, entraînant la turbidité des eaux, et l'appétit vorace sont connus pour faire régresser la plupart des plantes aquatiques.

À SAVOIR

D'après des prospections du Parc naturel régional de la Brenne réalisées en 2018 et 2019, au moins

34 étangs hébergent la Caldésie, avec la présence cumulée de près de

250 000 individus.

RESSOURCES

En savoir plus :

Sur le Portail du Muséum national d'Histoire naturelle :

[Caldesia parnassifolia](#)



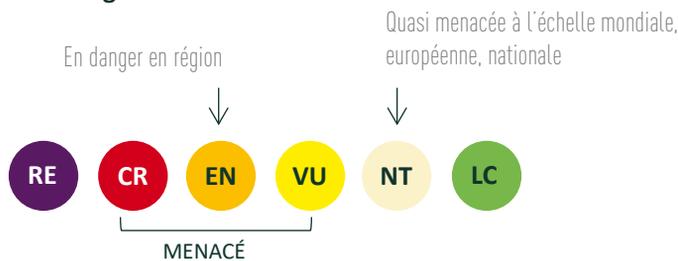
Rédacteur : CBN du Bassin parisien, décembre 2024

Crédits photos : Rémi Dupré



STATUT DE L'ESPÈCE

Classement dans les listes rouges :



Protection nationale : récolte, transport, destruction, vente ou achat de plants sauvages interdits.

Protection européenne : espèce des annexes 2 et 4 de la directive Habitats

SITUATION

Répartition mondiale et nationale

La Caldésie à feuilles de parnassie a une large répartition mondiale, **disséminée en Europe tempérée mais présente aussi en contexte subtropical**, en Afrique, Océanie et Asie du sud-est où certains auteurs suspectent une espèce à part entière : *Caldesia reniformis* (D. Don) Makino.

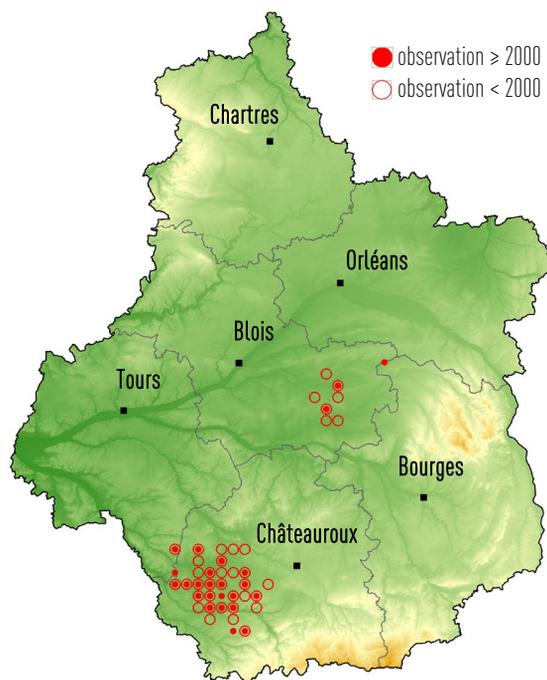
En France, la Caldésie à feuilles de parnassie est **surtout présente en Centre-Val de Loire**, beaucoup plus localisée ailleurs, où l'espèce est seulement confirmée récemment sur une chaîne de huit étangs en plaine du Forez (département de la Loire) et trois étangs dans les limites des Vosges et de la Haute-Saône.

Mesures de préservation

En tant qu'espèce de la **directive Habitats**, la Caldésie à feuilles de parnassie peut bénéficier d'actions de gestion et de préservation dans les périmètres NATURA 2000 de Brenne et de Sologne. Le Parc Naturel Régional de Brenne, animateur du site NATURA 2000 Brenne, organise l'arrachage des Jussies sur des étangs à Caldésie.

Répartition régionale

La Caldésie fréquente principalement la **Brenne** qui héberge 70 à 80% des populations nationales, disséminée aussi en **Sologne du Loir-et-Cher** sur quelques étangs.



© CBNBP-MNHN 2022

Répartition de la **Caldésie à feuilles de parnassie** en Centre-Val de Loire selon la date d'observation (mailles 5x5 km)